

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA VIABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF SONT MAINTENANT ASSURÉS EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Gaspé, le 18 février 2012 – Le succès du Réseau de transport collectif de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (**RéGÎM**) est tangible : le nombre de passagers à bord augmente, la clientèle est satisfaite, les gens en demandent davantage ! Afin d’assurer sa stabilité et son amélioration, le RéGÎM aura désormais accès à une source de financement additionnelle, similaire à celle de certaines sociétés de transport en commun au Québec. Le ministre responsable de la région, M. Yves Bolduc, ainsi que les députés Damien Arsenault, Georges Mamelonet et Germain Chevarie, ont annoncé ce samedi l’appui gouvernemental nécessaire à la consolidation et au développement du RéGÎM.

Cet appui a été accueilli avec joie par le RéGÎM, l’ensemble des MRC ainsi que la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles, qui avaient appuyé l’organisme de transport dans ses démarches. L’annonce était attendue par plusieurs en Gaspésie et aux Îles. En effet, les résultats positifs obtenus par le RéGÎM lors de sa première année de service, ainsi que les avantages et les retombées positives qu’apporte un réseau de transport collectif aux problématiques spécifiques liées aux jeunes, aux personnes âgées, à la recherche de main d’œuvre, à l’inclusion sociale et à l’accès aux services ont été reconnus par l’ensemble des MRC de la région. La population avait réclamé un tel service depuis longtemps, et nombreux sont ceux qui ont manifesté leur désir de voir ce service croître. Le soutien n’est pas que régional : l’Association des transports collectifs ruraux du Québec approuve également ces démarches du RéGÎM.

Des améliorations du service

Les bénéfices seront nombreux pour l’ensemble de la population. L’offre de transport collectif pourra être améliorée grâce à ce financement, de manière à mieux répondre aux besoins de la population. Le service pourra prolonger ses trajets de manière à desservir Murdochville et d’autres zones qui n’avait, jusqu’à présent, accès à aucun service de transport collectif ni adapté. Non seulement le territoire sera mieux couvert, mais plus de trajets pourront être proposés. Afin de déterminer les améliorations à apporter, la population sera davantage consultée, de manière à ce que les trajets répondent mieux aux besoins des gens.

Simplifier et rassembler les offres de transports fait également partie des objectifs du RéGÎM. En effet, l’organisme désire évoluer de manière à devenir un guichet unique pour l’ensemble des besoins de transport en région. Ceci permettra d’améliorer l’efficacité de plusieurs structures de transport, de faciliter les déplacements des gens, et de consolider la place de divers acteurs en transport grâce à des partenariats à développer.

Des améliorations liées à l'identification des véhicules, du fonctionnement interne et des communications sont également prévues. Jonathan Lapierre prévoit le développement du RÉGÎM avec enthousiasme : « Le RÉGÎM pourra bâtir des partenariats avec d'autres entreprises de transport, comme Orléans Express par exemple. Il pourra aussi offrir plus de trajets et mieux répondre aux besoins de la population. »

Un service rentable pour la société, mais tout de même un service à financer

Un billet du RÉGÎM coûte 2,50 \$, ce qui le rend accessible à tous. Comme tout réseau de transport collectif, même si le tarif des billets était augmenté, la part de l'utilisateur ne pourrait pas combler l'ensemble des besoins financiers du réseau. « Nulle part sur Terre le transport collectif n'est fait pour faire de l'argent. Il s'agit d'un service à la population, comme les écoles ou les hôpitaux. D'un côté, on constate qu'aucun transport collectif ne peut être financé de manière complètement autonome. De l'autre côté, on sait que le transport collectif en milieu rural rapporte 3,35 \$ à la société pour chaque dollar investi, sans compter tous les avantages humains et sociaux. », explique Jonathan Lapierre, président du RÉGÎM.

Accès à une source de financement déjà disponible ailleurs

Depuis le début de ses opérations en 2010, le RÉGÎM était essentiellement financé par des subventions et l'aide provenant de la Conférence régionale des élus. Fonctionner ainsi ne permettait pas une vision à long terme, car les subventions étaient susceptibles de ne pas être reconduites d'année en année.

Ailleurs au Québec...

- À Montréal, la Société de transport en commun perçoit une taxe sur l'essence de 3 cents, une contribution sur les immatriculations de 30 \$ et une taxe sur les immatriculations de 45 \$ par véhicule.
- De nombreuses sociétés de transport en commun se financent grâce à une contribution de 30 \$ sur les immatriculations.

Dorénavant, le réseau aura donc dorénavant accès à une source de financement plus fiable, plus stable, et plus proportionnelle avec ses besoins.

Quel sera l'impact sur les gens?

L'objectif du RÉGÎM est d'avoir le moins d'impact possible sur le portefeuille des gens. Pour la majorité des automobilistes, la taxe sur le carburant représentera environ le coût d'achat d'un café par mois. « Le prix de l'essence varie presque tous les jours. Quand je vais faire le plein à la station service, je ne sais pas à quelle pétrolière étrangère va mon argent, et qu'est-ce qu'elle en fait. Là au moins, je saurai qu'une partie de mon argent revient en région, pour financer le RÉGÎM, un service important pour la société et pour l'environnement. », souligne Joël Arseneau, maire des Îles-de-la-Madeleine

Pour prendre place à bord d'un minibus du RÉGÎM, ou pour en savoir davantage sur le réseau, téléphonez au 1 877 521-0841 ou visitez le www.monregim.net.